Quel hymne pour la Suisse?

Autor(en): **Roesch, Martine**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Suisse magazine = Swiss magazine**

Band (Jahr): **- (2015)**

Heft 315-316

PDF erstellt am: **20.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-849298

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

IDENTITÉ

Quel hymne pour la Suisse ?

par Martine Roesch

« Les Suisses ont choisi leur nouvel hymne national » annonçaient récemment les journaux français ; en fait, la décision finale n'est pas prise et le sujet ne fait pas l'unanimité.

Le texte de l'hymne actuel, le *Cantique suisse* est un poème patriotique écrit en allemand en 1841 par l'éditeur de musique et poète lyrique Leonhard Widmer, puis mis en musique par un moine cistercien, Alberik Zwyssig, qui utilisa un hymne qu'il avait déjà composé pour un psaume. Après un siècle de recherches, le Conseil fédéral promeut en 1961 *Sur nos Monts quand le soleil* au rang d'hymne national, à titre provisoire pour une période de trois ans ; cependant, douze cantons y sont favorables, six le rejettent et sept demandent une prolongation de la période d'essai. Puis, en 1979, le Conseil fédéral décide de la version actuelle, « chant purement suisse, digne et solennel ». Suivent quelques vaines tentatives de modifications. En 2004, la conseillère nationale Margret Kiener Nellen énumère de nombreux griefs à l'encontre du Cantique : l'emphase, le pathos, la référence à Dieu, le fait que les destinataires soient exclusivement masculins ; elle dépose une motion demandant l'élaboration d'un nouveau texte. La motion est rejetée.

Dernier épisode en date : le 1er août 2012, le Conseil fédéral donne mission à la Société suisse d'utilité publique (SSUP), qui gère la prairie du Grütli, de lancer un projet de composition d'un nouvel hymne national censé s'imprégner de « l'esprit du préambule de la Constitution fédérale de 1999 », sans faire entièrement table rase du passé, le règlement du concours stipulant : « la ligne mélodique de l'hymne national actuel doit, en principe, être reprise par le nouvel hymne ». Selon la SSUP « l'idée fondamentale du concours est de créer un nouveau texte pour l'hymne national. C'est la priorité. De nombreuses personnes sont attachées à la mélodie de l'hymne actuel ».

Un concours est lancé : en juin 2014, un jury a sélectionné six contributions parmi 208, puis plus de soixante-dix mille Suisses ont voté sur Internet pour choisir les trois finalistes. Et, en septembre dernier, dans le cadre de la Fête fédérale de musique populaire à Aarau, le public a désigné la contribution gagnante lors de l'émission « Potzmusig ». La mélodie actuelle est conservée telle quelle (d'autres propositions respectaient la ligne mélodique en modifiant le rythme), le nouveau texte comprenant une strophe par langue et une « strophe suisse » en version quadrilingue : *Weisses Kreuz auf rotem Grund, / unser Zeichen für den Bund : / Vielfalt, Unabhängigkeit, Frieden. / Soyons forts et solidaires, / que l'entente nous éclaire. / Per mintgin la libertad / e per tuts l'egualitad. / La bandiera svizzera, / simbolo di pace ed unità.*

Pourquoi faire évoluer l'hymne national ?

Alors que la SSUP fait campagne pour le nouvel hymne, l'opportunité du projet et le processus de choix restent contestés : les jeunes UDC et les jeunes PDC jugent le projet de moderniser l'hymne « peu démocratique » et « déplacé ». Ils diffusent un communiqué commun : « Il est plus qu'étonnant de vouloir décréter un nouvel hymne en passant par un casting calqué sur The Voice of Switzerland ». Une pétition circule sur internet : « (...) Nous déplorons cette réflexion ; un hymne ne doit pas se changer tous les 30 ans pour s'adapter aux tendances actuelles. Un hymne est l'expression des racines de notre Patrie, de son histoire, de la volonté de son Peuple. (...) Le choix du chant rassembleur de tous les Suisses et de toutes les Suissesses ne doit pas être confié à une poignée de fonctionnaires et surtout, ce vote se doit d'être un peu plus solennel qu'un vulgaire vote par SMS ».

Les questions sont posées : un hymne national doit-il être adapté en fonction de l'évolution de la société ? Et qui peut décider de ce changement ? D'autres pays ont changé d'hymne, à la suite de bouleversements politiques ou en raison de problèmes graves, d'affrontements entre ethnies par exemple ; c'est le cas, entre autres du Rwanda, de la Russie. Ce n'est heureusement pas le cas de la Suisse.

Certes, la société suisse a évolué au cours des cinquante dernières années : en 1964, les résultats du sondage « Gulliver », visant à cerner « l'Homo Helveticus » avaient été censurés par le gouvernement fédéral, en raison de la remise en cause (modérée) de l'image conventionnelle du citoyen suisse qu'ils reflétaient. Censure inenvisageable aujourd'hui. Mais l'évolution de la conception du « bon Suisse » est-elle si profonde ? En 2014, un sondage clin d'œil à « Gulliver » indique que les comportements incompatibles avec le « bon Suisse » sont le fait de vivre de l'aide sociale et de ne jamais voter : ce dernier résultat est commun avec celui de « Gulliver ».

Faut-il retenir l'évolution concernant le rapport à la patrie et aux valeurs ? Une enquête de 2014 également, menée en divers pays indique que 25 % des Suisses seraient prêts à donner leur vie pour la patrie ; ce pourcentage est supérieur à celui d'autres pays occidentaux. Les valeurs principales retenues par les Suisses sont le respect, l'éducation, la solidarité, celles retenues par les Canadiens étant la liberté, la paix, la justice. Néanmoins les paroles des hymnes de ces deux pays ont en commun leur référence à Dieu et à la nature. L'évolution concernant les confessions religieuses ? Selon l'OFS, entre 2000 et 2011-2013, la part des chrétiens a diminué (mais reste majoritaire), à l'inverse de celle des musulmans et des personnes sans confession…

Cette année ou l'année prochaine, le Conseil fédéral aura le dernier mot. ■